Création de l'Association des Bénéficiares des Bourses et Aides de la Fondation Odont Vallet de France

ALAHASSA Nonvikan Karl-Augustt

5 août 2013

Résumé

Dans le but de poursuivre les oeuvres de bénévolats de la fondation Odon Vallet, les bénéficiaires de ses grâcieuses aides et bourses à travers le monde, dans un esprit unique et uni, s'associent pour réaliser des oeuvres d'accompagnement et de soutient au développement des pays du ties-monde.

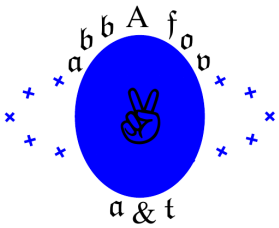

1 Motivations et Genèse d'ABBAFOV

1.
2.
3. Comme mentionné plus haut, ce sont les meilleurs apprenants qui bénéficient des boures et aides de la Fondation Odon Vallet. Ces derniers ont donc pu se faire remarquer à travers l'effort déployé grâce à un potentiel remarquable, sans doute. De part les études entreprises alors, ils canalisent tout cet potentiel, dans un domaine de connaissances de vocation. L'Association des Bénéficiares des Bourses et Aides de la Fondation Odont Vallet a pour vocation de rendre utile cet potentiel, dès que ces derniers accèdent à l'université, et beaucoup plus lorsqu'ils sont sur le marché du travail. *All Together* est le mot d'orde de l'association, pour signifier comment en restant uni dans un même esprit de travail et d'actions humanitaires, l'on peut améliorer le quotient des pays du tiers-monde.

2 Visions et perspectives

L'ABBAFOV tient à coeur de nombreuses actions, dont les plus importantes sont :

1. Créer un espace d'échanges et de communication entre les différents membres de l'ABBAFOV.
2. Réunir le maximum de Bénéficiares adhérant à l'ABBAFOV.
3. Mettre sur pied un Bureau Exécutif.
4. Créer un site internet officiel pour l'ABBAFOV.
5. Regrouper les membres de l'ABBAFOV dans des laboratoires de travail et d'élaboration de projets à mettre en oeuvre, comme l'illustre le graphe suivant. Ses laboratoires consitueront une sorte d'activités secondaires pour les membres. En réunissant les compétences, chacun trouvera l'espace adéquat d'épanouissement pour favoriser la réalisation de nombreux projets de développement et d'actions humanitaires dans les régions déterminées au préalable en consensus.

3 Règlement de l'ABBAFOV